

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE GROSSES-ROCHES

17 FÉVRIER 2020

PROCÈS-VERBAL d'une séance d'ajournement du Conseil de la municipalité de Grosses-Roches tenue le 17 février 2020 à 19 h 30 à la salle du 159, rue Mgr Ross à Grosses-Roches, à laquelle étaient présents les membres du Conseil, mesdames Sonia Bérubé et Nicole Côté et messieurs Sylvain Tremblay et Carol Fournier tous formant quorum sous la présidence de madame Victoire Marin, mairesse.

Les conseillers messieurs Dominique Ouellet et Serge Leblanc sont absents.

Est également présente madame Linda Imbeault, directrice générale et secrétaire-trésorière agissant comme secrétaire d'assemblée.

Une (1) personne assiste aux délibérations du Conseil.

OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente d'assemblée.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Résolution pour réserver les sommes dans le Fonds de développement des communautés pour les années 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021 ainsi que l'autorisation de déposer le projet pour l'aménagement de petits parcs;
4. Résolution autorisant la dépense et le paiement pour l'achat de deux classeurs pour le bureau municipal;
5. Résolution autorisant la dépense et le paiement pour un don au Club des 50 ans et Plus pour l'organisation d'une activité pour les enfants durant la semaine de relâche;
6. VARIA;
7. Période de questions;
8. Levée de la séance.

2020-02-35 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant que les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour ;

IL EST PROPOSÉ PAR : SYLVAIN TREMBLAY

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE soit adopté l'ordre du jour de la présente séance tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE

2020-02-36 FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS ET DÉPÔT DE PROJET

Considérant le montant de 1 449,49 \$, disponible dans le Programme de développement des communautés – volet local (FDT) pour les projets de la municipalité de Grosses-Roches pour l'année 2018-2019;

Considérant l'enveloppe résiduelle de 3 728 \$, disponible dans le Programme de développement des communautés – volet local (FDT) pour les projets de la municipalité de Grosses-Roches pour l'année 2019-2020;

Considérant l'enveloppe de 6 400 \$ disponible dans le Programme de développement des communautés – volet local (FDT) pour les projets de la municipalité de Grosses-Roches pour l'année 2019-2020;

Considérant que ces sommes doivent être engagées d'ici le 31 mars 2020 et dépensées d'ici le 31 mars 2021;

Considérant l'enveloppe de 11 000 \$ disponible dans le Programme de développement des communautés – volet local (FDT) pour les projets de la municipalité de Grosses-Roches pour l'année 2020-2021;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : CAROL FOURNIER

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal de Grosses-Roches souhaite réserver ces sommes pour le financement du projet « Aménagement de deux parcs pour les familles de Grosses-Roches » déposé par la Municipalité de Grosses-Roches pour un montant d'aide financière sollicité de 22 577.49 \$.

QUE les coûts du projet s'élèvent à 29 510.61 \$ et que la municipalité s'engage à verser la différence pour la réalisation dudit projet.

QUE madame Linda Imbeault, directrice générale et secrétaire trésorière, soit autorisée à déposer le projet et signer les documents nécessaires pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE

2020-02-37 AUTORISATION DE LA DÉPENSE ET DU PAIEMENT POUR L'ACHAT DE DEUX CLASSEURS POUR LE BUREAU MUNICIPAL – PAPETERIE BLOC-NOTES MATANE

IL EST PROPOSÉ PAR : SONIA BÉRUBÉ

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal de Grosses-Roches autorise la dépense et le paiement pour l'achat de deux classeurs pour le bureau municipal pour une somme de 560.00 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

Le conseiller monsieur Sylvain Tremblay se retire des délibérations considérant qu'il est un des administrateurs du Club des 50 ans et Plus et que le prochain sujet concerne ledit Club.

2020-02-38 AUTORISATION DE LA DÉPENSE ET DU PAIEMENT POUR UN DON AU CLUB DES 50 ANS ET PLUS POUR L'ORGANISATION D'UNE ACTIVITÉ POUR LES ENFANTS DANS LE CADRE DE LA SEMAINE DE LA RELÂCHE

IL EST PROPOSÉ PAR : SONIA BÉRUBÉ

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal de Grosses-Roches autorise la dépense et le paiement pour un don de 100 \$ au Club des 50 ans et Plus pour l'organisation d'une activité pour les enfants dans le cadre de la semaine de la relâche.

ADOPTÉE

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS : Aucune

2020-02-39 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisée,

IL EST PROPOSÉ PAR : SYLVAIN TREMBLAY

ET résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

De lever la séance, il est 20 h 15.

ADOPTÉE

La présidente d'assemblée et mairesse
Victoire Marin

La directrice générale et secrétaire-trésorière
Linda Imbeault

Approbation des résolutions

Je, Victoire Marin, mairesse de la Municipalité de Grosses-Roches, approuve les résolutions votées lors de la séance d'ajournement du 17 février 2020, tenue à la salle du conseil au 159, rue Mgr Ross à Grosses-Roches à 19 h 30.

En signant ce document, cela équivaut à la signature de chaque résolution votée lors de cette séance, exception faite de la/ou des résolutions suivantes :

_____.

Victoire Marin, mairesse

Date